



## 14ème législature

<b>Question N° : 260</b>	De <b>Mme Sandrine Doucet</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Gironde )	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports, mer et pêche		<b>Ministère attributaire</b> > Transports, mer et pêche
<b>Rubrique</b> > transports par eau	<b>Tête d'analyse</b> > ports	<b>Analyse</b> > Bordeaux. activités. diversification. Gironde.
Question publiée au JO le : <b>16/04/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>24/04/2013</b> page : <b>4806</b>		

### Texte de la question

Mme Sandrine Doucet attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur le projet de *refit* de yachts sur le site des bassins à flot de Bordeaux. Le site des bassins à flot, ancien site industriel et portuaire, est un espace de 150 hectares, dont 20 hectares de plan d'eau, au nord de Bordeaux, cadre d'un vaste projet urbain mené par les collectivités suivantes : la ville de Bordeaux, la CUB et le grand port maritime de Bordeaux (GPMB). Le projet consiste à accueillir 5 400 logements; il est piloté par la CUB. En 2010, une étude menée pour le compte du GPMB a identifié des potentialités notables autour de la maintenance de yachts sur Bordeaux, compte tenu, en particulier des trois formes de radoub disponibles : une à Bassens et deux autres sur le site des bassins à flot. Ces possibilités ont conduit le GPMB à lancer un appel à manifestation d'intérêts. Une entreprise méditerranéenne et un cluster local ont répondu à cet appel. L'activité pourrait générer un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros et ferait intervenir entre 100 à 200 personnes en emploi directs. Pour permettre un début d'activités de *refit* de yachts sur le site des bassins à flot dès 2013, le GPMB a prévu une phase d'aménagement d'un montant de 0,9 million d'euros (80 % GPMB, 20 % par l'État). La réhabilitation complète des deux formes est à l'étude et permettra d'avoir une estimation complète de tous les aménagements permettant l'installation d'une activité pérenne de *refit*. Elle servira de base à la recherche de financements. Le *cluster* a évalué l'intérêt commercial de ce site, notamment face aux questions de la concurrence que pourrait représenter l'espace méditerranéen. Ce projet a retenu l'attention de la CUB, du conseil général et de la région. Ces collectivités sont en attente du résultat des études et des possibilités de financement. Dans la perspective du dynamisme des activités nautiques, de la création d'emplois en cœur de ville, dans un secteur industriel de clientèle mondiale et qui peut être porteur d'innovation, elle demande quels moyens il peut envisager pour porter ce projet tant que du point de vue financier que des stratégies commerciales, industrielles à déployer sur ce site.

### Texte de la réponse

ACTIVITÉ DE RÉNOVATION DES YACHTS  
SUR LE SITE DES BASSINS À FLOT DE BORDEAUX

**M. le président.** La parole est à Mme Sandrine Doucet, pour exposer sa question, n° 260, relative à l'activité de rénovation des yachts sur le site des bassins à flot de Bordeaux.

**Mme Sandrine Doucet.** Ma question s'adresse M. ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche, et concerne le projet de *refit* de yachts sur le site des bassins à flot de Bordeaux.

Le marché de la grande plaisance, après avoir connu une croissance importante, a subi l'impact de la crise.



Cependant, un nouveau marché est en développement, celui du *refit*. Cette activité de réparation, rénovation et contrôle des bateaux accompagne le marché des bateaux d'occasion, qui a augmenté l'an dernier de 8 %. Notons que 70 % de la flotte d'occasion des grandes unités de plus de soixante mètres appartiennent à des loueurs de bateaux qui sont tenus de faire des contrôles et des entretiens réguliers.

Cette activité pourrait parfaitement s'insérer dans le site des bassins à flot de Bordeaux. Cet ancien site industriel et portuaire de 150 hectares, dont vingt hectares de plan d'eau, est situé au nord de la ville. Il est le cadre d'un vaste projet urbain de construction de plus de 5 000 logements, mais de nombreux acteurs souhaiteraient qu'il s'accompagne de créations d'emplois.

En 2010, une étude menée pour le compte du Grand port maritime de Bordeaux a identifié des potentialités notables autour de la maintenance de yachts, compte tenu en particulier de trois formes de radoub, de cales disponibles : une à Bassens, sur la rive droite de la Garonne, et les deux autres sur le site des bassins à flot, sur la rive gauche, de dimensions assez remarquables puisqu'elles mesurent respectivement 120 mètres et 150 mètres. Ces possibilités ont conduit le GPMB à lancer un appel à manifestation d'intérêt. Une entreprise méditerranéenne et un cluster local ont répondu à cet appel. L'activité pourrait générer un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros et ferait intervenir entre 100 à 200 personnes en emplois directs.

Pour permettre un début d'activités de *refit* de yachts sur le site des bassins à flot dès 2013, le GPMB a prévu une phase d'aménagement, mais la réhabilitation complète des deux formes est à l'étude et permettra d'installer une activité pérenne de *refit*.

Le cluster a évalué l'intérêt commercial de ce site, notamment sous l'angle de la concurrence que pourrait représenter l'espace méditerranéen. On peut davantage parler de complémentarité avec les chantiers de la Méditerranée.

Ce projet a retenu l'attention de la communauté urbaine de Bordeaux, du conseil général et de la région. De plus, le cœur de ville, proche et attractif, est favorable à la fidélisation des équipages et à l'accueil du personnel des chantiers.

Monsieur le ministre, dans la perspective du dynamisme des activités nautiques, de la création d'emplois en cœur de ville, dans un secteur industriel de clientèle mondiale et qui peut être porteur d'innovation, quels moyens pouvez-vous envisager pour accompagner ce projet du point de vue tant financier que des stratégies commerciales et industrielles à déployer sur ce site ?

**M. le président.** La parole est à M. Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

**M. Frédéric Cuvillier, ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.** Madame Doucet, vous m'avez en effet signalé l'appel à manifestation d'intérêt et l'étude menée par le GPMB concernant les possibilités de développement d'une activité de *refit* de bateaux - yachts, superyachts, mégayachts - sur les bassins à flot de Bordeaux et concernant l'aménagement de ces derniers. Ce projet est entre les mains du GPMB, mais il est mené en collaboration avec la ville, la communauté urbaine et l'ensemble des acteurs locaux.

Vous avez été reçue à mon cabinet à propos de ce projet qui vous tient à cœur, comme le confirme votre question de ce jour, et je tiens à vous donner des précisions sur l'état actuel d'avancement du dossier.

Le port a engagé dès 2012 un programme d'investissements sur ses ouvrages d'assèchement à Bassens et Bacalan, comprenant la refonte des écluses d'entrée aux bassins à flot pour 3 millions d'euros et la mise en conformité de la forme 3 de Bassens pour un million d'euros. L'État a financé ces deux opérations à hauteur de 20 %.

Pour permettre un début d'activité - dont vous avez signalé les nombreux débouchés potentiels - dès fin 2013, le Grand port maritime de Bordeaux a également prévu cette année une première phase d'aménagement du site portant sur les terre-pleins. Cette opération d'un montant estimé à près d'un million d'euros est également cofinancée à 80 % par le GPMB et à 20 % par l'État.

Des études sont également en cours pour estimer les aménagements à réaliser pour la mise en place rapide, structurée et pérenne de l'activité de *refit* de superyachts, et serviront de base à la recherche de financements. Au nombre des aménagements prévus, on compte la réhabilitation des deux formes des bassins à flot, la réalisation de bâtiments pour l'accueil des entreprises, la réhabilitation d'un quai à Bacalan, la rénovation du *slipway* ainsi que la couverture et les moyens annexes de la forme de Bassens. Tous ces aménagements permettront d'assurer à la fois l'immersion - le terme est choisi - de ce programme dans un contexte d'urbanisation et de valorisation de l'espace,



mais aussi de structurer une filière prometteuse.

Les aménagements spécifiques aux bassins à flot, formes, terre-pleins et bâtiments seront définis en concertation avec le cluster Bordeaux Superyachts Refit, la communauté urbaine et la ville de Bordeaux. Le phasage de ces investissements sera examiné afin, en particulier, de permettre l'accueil d'un premier superyacht dans la forme 1 des bassins à flot dès début 2014.

Cet important projet de développement et son financement seront examinés dans le cadre de l'élaboration du prochain projet stratégique de Bordeaux qui courra de 2014 à 2018.

Comme vous, madame la députée, mon ministère est conscient de l'importance des infrastructures portuaires en tant qu'enjeu de dynamisme et de croissance locale.

**M. le président.** La parole est à Mme Sandrine Doucet.

**Mme Sandrine Doucet.** Je vous remercie, monsieur le ministre, de votre réponse qui est de bon augure. Je m'en réjouis pour tous les acteurs, notamment la population locale, qui est mobilisée par le possible impact sur l'emploi de ce projet qui conjugue pérennité et innovation.